

COMPTE RENDU ANNUEL D'ACTIVITÉ

2025

*(Loi n° 71-498 du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires
Décret n° 2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts judiciaires)*

à retourner avant le 1^{er} mars par mail à l'adresse suivante :

experts.ca-nancy@justice.fr

NOM :

(Pour les personnes mariées, nom de naissance suivi du nom d'époux(se))

PRÉNOM(S) :

Rubriques d'inscription :

*Préciser le numéro et le libellé exact des rubriques
selon la nomenclature fixée par l'arrêté du 10 juin 2005
relatif à la nomenclature prévue à l'article 1^{er} du décret du 23 décembre 2004
modifié par les arrêtés du 22 février 2006 et du 12 mai 2006*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

I - RENSEIGNEMENTS RELATIFS A VOTRE IDENTITÉ

Cadre à remplir uniquement en cas modification dans l'année écoulée	
Nom (<i>pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse</i>)	
Prénom	
Nationalité	
Profession (<i>Préciser le cas échéant le nom et l'adresse de l'employeur</i>)	
Adresse Professionnelle (<i>qui figurera sur l'annuaire</i>)	
Adresse Personnelle	
N° de téléphone personnel
N° de téléphone professionnel
N° de téléphone mobile
N° de télécopie
Adresse mél
Fonctions juridictionnelles Exercées	(<i>préciser lesquelles</i>)
Nombre d'expertises effectuées pour le compte de compagnies d'assurances ou de mutuelles	

II - FORMATIONS SUIVIES PAR L'EXPERT

III
TABLEAUX D'ACTIVITÉ EXPERTALE
entre le 1^{er} JANVIER 2025 et le 31 DÉCEMBRE 2025

Remplir un jeu de cadre par spécialité (distinguer notamment l'interprétariat de la traduction).

Nom		
Prénom		
Branche Rubrique Spécialité	Codage	Libellé

1. Etat récapitulatif de l'activité 2025

(A remplir impérativement)

Nombre d'expertises ordonnées	
Nombre de rapports déposés	
Nombre de missions refusées (présenter vos observations sur papier libre)	
Nombre d'expertises en cours au 31 décembre 2025	

2. Etat détaillé des rapports déposés entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025

Sur ces états, doivent figurer par ordre chronologique les expertises judiciaires (et non les expertises ordonnées par les juridictions administratives ou les CRCI) :

1 / ordonnées avant le 1^{er} janvier 20... mais ayant donné lieu à un rapport déposé entre le 1^{er} janvier 20... et le 31 décembre 20...

* Dans la case **observations**, mentionner les difficultés ou incidents de procédure qui ont pu expliquer des retards ou des prorogations de délais (ex: difficultés relatives aux consignations, aux scellés notamment) ; les procédures de référé ; les désignations comme sapeur et non expert ; les dossiers criminels ; les dossiers concernant les mineurs.

Juridiction (type de juridiction et localisation)	Nº de répertoire civil ou nº de parquet	Date de la décision (commettant l'expert)	Délai imparti pour le dépôt du rapport	Si prorogation(s), délai(s) imparti(s) et date(s)	Date de dépôt du rapport définitif	Observations*

* Dans la case **observations**, mentionner les difficultés ou incidents de procédure qui ont pu expliquer des retards ou des prorogations de délais (ex : difficultés relatives aux consignations, aux scellés notamment) ; les procédures de référé ; les désignations comme sapiteur et non expert ; les dossiers criminels ; les dossiers concernant les mineurs.

2 / ordonnées entre le 1^{er} janvier 20... et le 31 décembre 20....

* Dans la case **observations**, mentionner les difficultés ou incidents de procédure qui ont pu expliquer des retards ou des prorogations de délais (ex : difficultés relatives aux consignations, aux scellés notamment) ; les procédures de référé ; les désignations comme sapiteur et non expert ; les dossiers criminels ; les dossiers concernant les mineurs.

Juridiction (type de juridiction et localisation)	N° de répertoire civil ou n° de parquet	Date de la décision (commettant l'expert)	Délai imparti pour le dépôt du rapport	Si prorogation(s), délai(s) imparti(s) et date(s)	Date de dépôt du rapport définitif	Observations*

* Dans la case **observations**, mentionner les difficultés ou incidents de procédure qui ont pu expliquer des retards ou des prorogations de délais (ex : difficultés relatives aux consignations, aux scellés notamment) ; les procédures de référez ; les désignations comme sapiteur et non expert ; les dossiers criminels ; les dossiers concernant les mineurs.

IV
DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) affirme n'avoir été ni l'auteur de faits ayant donné lieu à condamnation pénale pour agissements contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs, ni l'auteur de faits de même nature ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, de radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation.

Je soussigné(e) affirme ne pas avoir été frappé(e) de faillite personnelle ou d'une autre sanction, en application du titre V du livre VI du code de commerce.

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des indications fournies ci-dessus et je m'engage à porter à la connaissance du service des experts près la cour d'appel de Nancy toute modification susceptible d'intervenir dans ma situation.

Fait à....., le.....

Signature